

**Sujet :** Saint Josse à l'heure de la facturation électronique

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins, mesdames et messieurs les Conseillers communaux,

La presse s'est fait l'écho le 15 janvier dernier d'un fait préoccupant : malgré une obligation légale entrée en vigueur au premier janvier dernier, seuls 58% des commerçants tennodois se sont mis en ordre en vue de dresser des factures électroniques.

Je parle bien évidemment de la mise en oeuvre du système PEPPOL, un système développé en vue, notamment, de garantir transparence et légalité des échanges entre entreprises et clients en évitant des fraudes mais aussi, et on ne le souligne peut être pas assez, en simplifiant la gestion des factures entrantes : plus de facture perdue, oubliée, non encodée dans la comptabilité, tout est directement enregistré par le système, au prix il est vrai d'un peu plus d'effort au moment de créer les factures sortantes.

La situation tennodoise, qui semble être la plus mauvaise du pays, me fait immédiatement songer à un autre rapport datant de l'an dernier qui mettait en évidence les liens entre activités criminelles et faillites sur le territoire de notre commune, près de la moitié des entreprises rendant le bilan étant associée avec des pratiques illégales.

Bien entendu toutes les entreprises n'utilisant pas encore PEPPOL ne sont pas des entités criminelles, loin de là. Mais il me semble que la commune à là un rôle à jouer qui permettrait de mieux séparer le bon grain de l'ivraie, et contribuerait à assainir le bilan économique de notre territoire. En conséquence mes questions seront les suivantes :

- La commune, pour qui l'obligation date de mars 2024, s'est-elle mise en ordre en la matière ?
- Quelles mesures la commune a-t-elle pris pour informer les commerçants et entreprises de leurs obligations et les accompagner dans la transition ?
- Au vu des données relevées dans la presse, qu'entend faire la commune pour que son nom ne soit plus synonyme de retard, dysfonctionnement et crime ?

En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire